

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Antananarivo, le 12 AUG 2008

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS AU PUBLIC

N° 291 MFB/SG/DGD

REFERENCES : - Avis au Public n°270 MFB/SG/DGD du 29 juillet 2008
- Avis au Public n°287 MFB/SG/DGD du 08 août 2008

Il est porté à la connaissance du public qu'en complément des dispositions de l'avis au public cité en 2^{ème} référence et **à titre transitoire**, les bordereaux de suivi de cargaison (BSC) relatifs aux marchandises en cours de transport à destination de Madagascar ou déjà embarquées aux ports ou aéroports malagasy suivant des **connaissements** ou des **lettres de transport aérien (LTA)** établis **avant le 29 juillet 2008** seront validés au niveau du Centre Technique de la société GasyNet.

Pour les autres cas, les dispositions de l'avis au public cité en 1^{ère} référence concernant les conditions de recevabilité des factures jointes aux bordereaux de suivi de cargaison sont à appliquer.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



YOLA RAZAFINDRANJANANDRA Ramiandra

ARRIVÉE